



Climat : chronique d'un désastre annoncé

David Lannoy ■ Avril 2022

Les inondations, tempêtes, canicules et incendies que le monde a connus durant l'été 2021 ont démontré la réalité des changements climatiques ainsi que l'effectivité et la force de leurs impacts sociaux et économiques. La Wallonie, confrontée à des inondations meurtrières sans précédent – la plus grave catastrophe naturelle que la Belgique ait connue – en fut un des malheureux exemples. Et, comme toujours, ce sont les plus fragiles qui ont payé le plus lourd tribut. Face aux crises climatique et environnementale, et à l'ampleur des défis qu'elles impliquent, ne faudrait-il pas tourner le dos aux logiques de marché et s'orienter vers une transition bas carbone socialement juste et pensée collectivement ?

La crise climatique n'est plus à notre porte : elle l'a fracassée

« Quel est le phénomène météorologique extrême qui n'est pas lié au réchauffement du climat ? Voilà la question qu'il faut se poser aujourd'hui car le réchauffement climatique est là, bien établi. Il se transforme en chaleur, en vents violents ou pluies intenses. Désormais, il faut inverser notre interrogation et prouver que ce n'est pas lié au réchauffement du climat. »

[Jean-Pascal Van Ypersele, climatologue, ancien vice-président du GIEC, RTBF Info, 29 mai 2021.](#)

Depuis 2018, les mobilisations des jeunes pour le climat ont permis de faire de la lutte contre le réchauffement climatique un enjeu et une question politique de premier plan. Ce sont celles et ceux qui risquent le plus de subir les conséquences du réchauffement qui ont en effet fait pression sur l'agenda du monde politique.

Sur le plan scientifique, c'est le dernier rapport du GIEC, paru en septembre 2021¹, qui a fini de dissiper les derniers doutes sur les thèses climato-sceptiques diffusées à grands coups de millions de dollars par les lobbys pétroliers. Trente et un ans après le premier rapport de cette institution, les sources et données recueillies sont aujourd'hui plus nombreuses, les modèles utilisés plus complets, globaux et précis. Et tous s'accordent sur la réalité du réchauffement climatique et l'origine humaine de celui-ci.

Le groupe d'experts a réalisé des projections sur base de cinq scénarios. Le premier d'entre eux, très improbable, suppose une diminution radicale des émissions de gaz à effet de serre qui serait entamée dès aujourd'hui à un rythme extrêmement élevé. Dans ce cas-ci, la hausse des températures serait « limitée » à 1,5 °C². Une autre hypothèse, qui table sur la mise sur pied de politiques courageuses sur le plan climatique et très restrictives quant à l'utilisation des énergies fossiles,

¹ Le GIEC, Groupement d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, est constitué de trois groupes de travail. Le premier analyse les aspects scientifiques du changement climatique, le deuxième étudie ses conséquences probables ainsi que les adaptations possibles tandis que le troisième se penche sur les politiques à même de réduire les émissions de gaz à effet de serre et, ainsi, atténuer le changement climatique. Le rapport dont il est question ici est celui du premier groupe de travail.

² Selon l'OMS, ce seuil d'élévation de 1,5 °C de température a déjà 40 % de chance d'être atteint d'ici 2025.

prévoit un réchauffement de l'ordre de 2 °C. Malgré sa faible probabilité, ce scénario peut encore être envisagé si ces mesures étaient mises en place au niveau mondial dans la décennie à venir. Un autre scénario, calqué sur la perpétuation des politiques et pratiques actuelles, laisse entrevoir une hausse globale du climat terrestre de 4 °C.

Les 3 scénarios envisagés auront inévitablement des répercussions. C'est l'intensité de celles-ci et notre capacité à nous adapter à elles qui seront variables et dépendront de la volonté politique actuelle. Car le réchauffement climatique global risque d'entraîner des réactions en chaîne, diverses et interdépendantes, touchant l'ensemble des zones géographiques de la planète : fonte des glaces et du permafrost, montée des eaux, acidification des océans, destruction de la biodiversité, amplification des catastrophes climatiques, sécheresses et canicules, impacts sur le *Gulf Stream*, raréfaction des matières premières, hausse des précipitations, inondations...

Les plus pauvres en première ligne

Ces conséquences climatiques et environnementales entraîneront évidemment de nouveaux bouleversements sociaux, politiques, économiques, sanitaires et géopolitiques : famines, conflits autour des matières premières et ressources énergétiques, disparition de zones côtières, migrations climatiques, pénuries d'eau, conséquences économiques et sociales (perturbations des chaînes logistiques, de la production d'énergie, de la production industrielle...).

Et comme à chaque catastrophe, ce sont celles et ceux qui subissent déjà le plus le poids des dominations économiques et sociales qui auront le moins de possibilités de se protéger et qui paieront le prix le plus lourd : classes travailleuses et populaires, femmes, personnes migrantes, jeunes, précaires...

Les inondations meurtrières qui ont touché la Wallonie ont une fois de plus démontré que face aux phénomènes extrêmes – qu'ils soient sociaux, économiques, climatiques, naturels, épidémiques... – les plus pauvres sont toujours en première ligne !

Vivant souvent dans les quartiers les plus exposés – car moins chers – ou des campings, dans des habitations vétustes, mal protégées, les classes populaires ont payé le plus lourd tribut des inondations wallonnes. Pour ces personnes, particulièrement exposées, la présence et l'intervention de services publics rapides et efficaces revêtent un caractère primordial. Mais juillet 2021 fut aussi l'illustration des conséquences désastreuses des vagues austéritaires et des coupes budgétaires dans des services publics aussi essentiels que les secours et la protection civile. Après les stocks de masques brûlés, mettant en péril la protection de la population au début de la crise Covid, il fallait à nouveau constater les ravages de l'austérité. Ce sont les personnes sinistrées elles-mêmes, le tissu associatif et syndical, des volontaires qui ont assuré la solidarité, souvent en mode « débrouille », durant les premières heures et journées de la catastrophe.

Aujourd'hui, ce sont encore et toujours les mêmes classes populaires qui se retrouvent les plus démunies face aux compagnies d'assurance privées et à leurs stratégies visant la moindre-indemnisation. Faible avec les forts, fort avec les faibles, l'éternelle loi du capitalisme...

La lutte contre le changement climatique, comme l'ensemble des enjeux environnementaux, n'est donc pas uniquement liée au climat et à la planète. Il s'agit de justice sociale et de lutte des classes.

La main invisible aux commandes

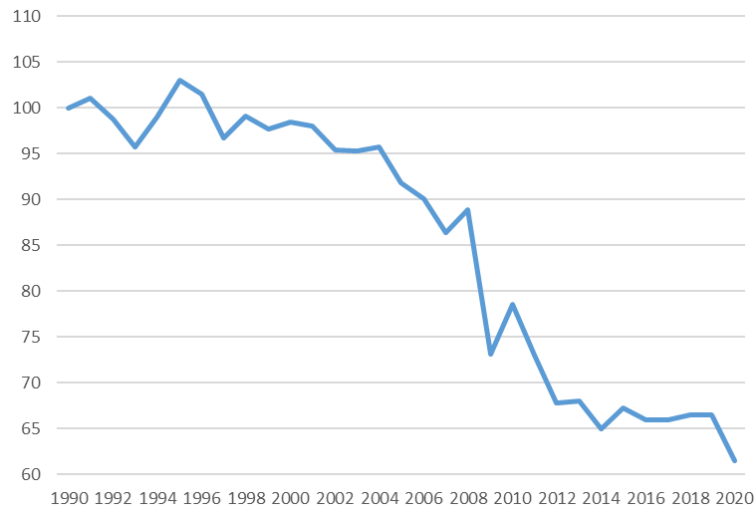
Les alertes du monde scientifique et les mobilisations de la société civile ont forcé les gouvernements à agir. Depuis un peu plus de trente ans, des négociations internationales se tiennent chaque année au sein des Conférences des Nations Unies sur les changements climatiques (appelées aussi COP, pour *Conference of the Parties*). La dernière a eu lieu en novembre 2021 à Glasgow et, une fois de plus, n'a pas débouché sur des accords et engagements à la hauteur des enjeux.

Des progrès ont certes été réalisés ces dernières années. Le Pacte vert pour l'Europe, adopté par la Commission en 2020, devrait faire de l'Europe le premier continent climatiquement neutre en 2050. Plus largement, 70 pays ont indiqué des objectifs de neutralité carbone vers le milieu du siècle. Néanmoins, ces efforts restent insuffisants et mal encadrés. Objectifs après objectifs, plan après plan, la situation continue de se détériorer. Après une légère baisse en 2020, due à la pandémie, les émissions de gaz à effet de serre ont repris leur croissance pour revenir à un niveau presque comparable à celui de 2019. Pire, pour un euro investi dans les énergies renouvelables, deux le sont toujours dans les énergies fossiles.

Cette incapacité à inverser la tendance et la courbe des températures a pour origine l'exploitation capitaliste du monde et du vivant, l'alignement des politiques climatiques sur les dogmes libéraux. La croyance aveugle dans les bienfaits de la *main invisible du marché* a une nouvelle fois conduit le politique à laisser trop de marges de manœuvre au secteur privé pour un enjeu essentiel ayant trait à la survie, non pas de la planète mais bel et bien de l'humanité.

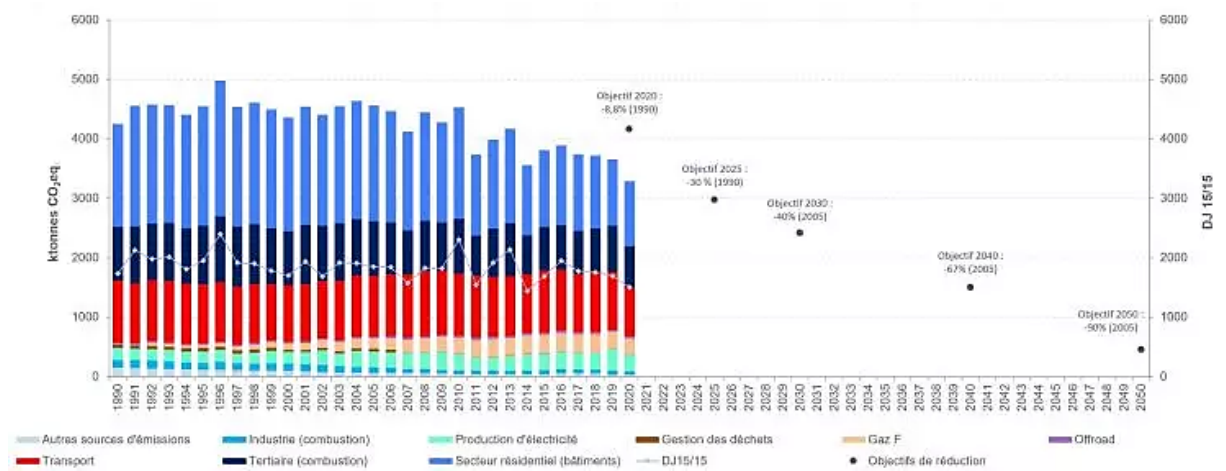
La Wallonie s'est pour sa part engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 55 % par rapport au niveau de celles de 1990 d'ici à 2030. Et de 80 à 90 % à l'horizon 2050. Autant dire que le chantier reste énorme ! D'autant plus que les réductions déjà enregistrées au niveau régional (réduction de 33 % par rapport à 1990) sont, pour 40 %, dues à des fermetures d'entreprises industrielles réalisées au prix de désastres sociaux, et non à des politiques volontaristes... Tout le contraire de la transition juste à laquelle appellent les syndicats et des pans entiers de la société civile au niveau mondial.

Evolution des émissions de gaz à effet de serre en Wallonie (1990 = 100)³



À Bruxelles, les émissions de gaz à effet de serre ont également baissé depuis 1990 : de 18% par rapport à 1990 et de 33% depuis 2004. Les engagements sont de les réduire de 40% par rapport à 2005 d'ici 2030 et de 90% à l'horizon 2050.

Évolution des émissions de gaz à effet de serre en Région bruxelloise⁴



Au niveau régional, aussi, on a parfois accordé des moyens et de grandes marges de manœuvre au secteur privé... sans grands résultats.

En Wallonie par exemple, les Accords de branche, sur lesquels la politique énergétique industrielle est principalement basée, en sont le parfait exemple. Il s'agit d'un système très flexible, négocié sur base volontaire, aux ambitions limitées, fixant des efforts sectoriels (et qui profite donc à toutes les entreprises, même celles ne déployant aucune stratégie), procurant des avantages

³ IWYPES. (2020). *Les chiffres clefs de la Wallonie*. p.245.

https://www.iweps.be/wp-content/uploads/2020/10/2020_CC_web-2.pdf

⁴ <https://environnement.brussels/citoyen/outils-et-donnees/etat-des-lieux-de-lenvironnement/climat-etat-des-lieux>

comme des réductions sur le prix de l'énergie ou différents subsides (environ 740 millions d'euros sur la période 2014-2020)...

Les Accords de branche sont en outre particulièrement opaques : les organisations syndicales ne sont pas représentées dans les comités directeurs et le dernier rapport public présentant les résultats par fédération industrielle date de 2016.

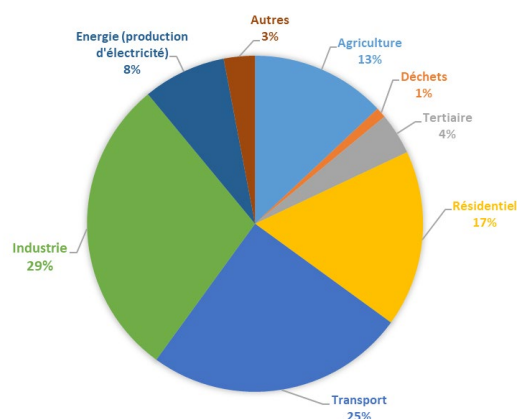
Ce système n'incite donc nullement à l'innovation ni à de véritables ruptures technologiques. La troisième génération de ces Accords, prévue pour 2023, devrait être l'occasion d'une profonde révision du système afin de sortir d'un modèle où l'industrie internalise les bénéfices tout en externalisant la gestion des impacts environnementaux de ses activités et les conséquences sociales de la transition.

L'indispensable dimension collective

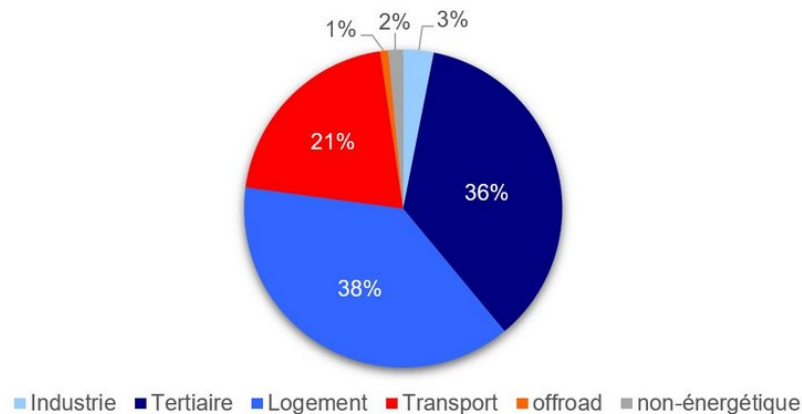
Si des efforts de sensibilisation et des changements d'habitude individuels restent certainement à faire, on ne peut envisager la lutte contre le réchauffement climatique sous l'angle du marché régulateur, des « consommateurs et consommatrices » et de la culpabilisation de la population.

Car la majorité des émissions de gaz à effets de serre – même celles émises par des individus – sont intimement liées à des domaines où la collectivité a un rôle essentiel à remplir.

Répartition sectorielle des émissions de gaz à effet de serre en Wallonie ⁵



⁵ IWEPS. (2020). *Les chiffres clefs de la Wallonie*. p.246. https://www.iweps.be/wp-content/uploads/2020/10/2020_CC_web-2.pdf

Répartition sectorielle des émissions de gaz à effet de serre à Bruxelles ⁶

Transports (publics et privés), politique industrielle, prospective, aménagement du territoire, isolation des bâtiments, logement (public et privé), agriculture, gestion de l'eau, politiques de la santé, des soins et de l'aide, protection de l'environnement, gestion des déchets, réglementations sanitaires et environnementales... Les domaines d'actions des Régions sont nombreux et elles disposent d'importants leviers pour y intégrer la lutte contre le changement climatique de manière transversale, que ce soit dans les services publics, la mise sur pied de ses politiques, l'élaboration des marchés publics ou encore via la fiscalité.

Enfin, la reprise en main démocratique de la lutte contre le réchauffement climatique ne pourra se faire sans les organisations syndicales et le monde associatif et citoyen. La dimension sociale et fondamentale de ce combat a maintenant été intégrée au sein des réflexions, structures, activités et formations de nombreux secteurs de la société civile et du monde du travail.

Il ne s'agit plus de tomber dans le piège stérile de l'opposition entre industrie et/ou emploi et préservation de l'environnement et du climat : les travailleurs et travailleuses sont à même de relever le défi climatique. L'urgence de la situation impose d'accentuer et accélérer la dynamique afin que la prise de conscience s'opère pleinement, de manière transversale et à tous les niveaux du monde du travail et de la société.

L'implication des travailleurs et travailleuses, de leurs délégations et organisations syndicales s'avèrera en effet essentielle pour garantir que la transition vers une économie bas carbone échappe à la main invisible du marché et ne se fasse pas sur le dos du monde du travail et des plus précaires. Cette implication devra se faire à tous les étages de l'action citoyenne et syndicale et de la concertation sociale, aux niveaux fédéral, wallon, sectoriel et de l'entreprise.

Car, en matière environnementale comme en matière économique, l'individualisme et le laisser-faire sont mortifères.

⁶ IWEPS. (2020). *Les chiffres clefs de la Wallonie*. p.246.
https://www.iweps.be/wp-content/uploads/2020/10/2020_CC_web-2.pdf